

jeuie, de ce requir, les dits, jour, mois & an. / *Joseph Hauvillle*
Joseph Hauvillle

N^o 10

François-Jean-Marie Peigné

L'an mil huit cent quatre-vingt, le dix-neuf février, à quatre heures du soir, devant nous, *François Guicheneuc*, maire & officier de l'état civil de la Commune de Rougé, chef-lieu de canton, arrondissement de Châteaubriant, département de la Loire-Inférieure, & comparu: *François Peigné*, cultivateur, âgé de trente-trois ans, demeurant à Languedocin en

Est marié à Rougé le 8 octobre 1852 avec *Notre-Dame Eugénie Constant* *Peigné*

cette Commune. Lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier dix-huit février courant, à dix heures du soir, de lui déclarant en sa demeure & de *Ferrine Guerin*, son épouse, âgée de vingt-huit ans, auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de: *François-Jean-Marie*. La présentation & déclaration ont été faites en présence de: 1^o *François Guerin*, cultivateur, âgé de vingt-quatre ans, demeurant à la Diredière en Rougé; ou le mari de l'enfant & 2^o *Jean-Marie Lavoie*, élève de notaire, âgé de vingt-quatre ans, demeurant au hameau de cette Commune. Lecture faite du présent acte aux comparants & à nous, nous avons signé avec *Lavoie* seul, le déclarant & l'autre témoin ayant déclaré ne savoir le faire, de ce requis séparément, les dits jour, mois & an.

J. M. Lavoie

N^o 11

L'an mil huit cent quatre-vingt, le vingt-deux février, à sept heures du soir, devant nous, *P. L.*, maire & officier de l'état civil de la Commune de Rougé, chef-lieu de canton, arrondissement de Châteaubriant, département de la Loire-Inférieure, & comparu: *François Peigné*, cultivateur, âgé de trente-trois ans, demeurant à Languedocin en